



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret ministériel N°2025-04 du 12 Juillet 2025

DELEGATION IMPERIALE – MINISTERE DU 7ÈME CIEL

CHEF DU LUDUS

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre V de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu l'article 1 de l'arrêté 2022-02 du 30 mars 2022

Considérant qu'il est nécessaire de récompenser les citoyens Beauchesnois les plus méritants dans le domaine de la festivité, du plaisir et du partage,

Nous, Guenaël JARNIER-CHAUSSEON, Chef du Ludus, par délégation impériale de SMIR, arrêtons :

Article 1

La médaille d'honneur échelon bronze est décerné à :

- M. Romane CRANCE
- Mme Carine BLIE
- Mme Fabiola MARINIER
- Mme Sonia RESTOUX

Article 2

En application de l'article 3 de l'arrêté 2022-02 du 30 mars 2022 et considérant la qualité particulière des services festifs rendus par les Beauchesnois qui suivent, la médaille d'honneur échelon argent est décerné à :

- Mme Charlotte GROGNUM
- M. GLEMEE Vincent, Comte de Transsardonfe,

Article 3

En application de l'article 3 de l'arrêté 2022-02 du 30 mars 2022 et considérant la qualité particulière des services festifs rendus par les Beauchesnois qui suivent, la médaille d'honneur échelon or est décerné à :

- Mme Soizick GLEMEE, Comtesse de Transsardonfe
- Mlle POTAGE Claire-Marie, Duchesse de la Chouette Chouette,
- Mlle CRANCE Sarah, Comtesse de la Fiesta del Sol,

Par délégation de SMIR,

Sous l'autorité de M. le Ministre du 7ème Ciel,

Le Chef du Ludus,

Guenaël JARNIER-CHAUSSE

Le Grand Chancelier des Ordres et Récompenses, Prince Impérial,

Octave SAMSON